



4 mai 2023 N°9

**Mairie** : Tél : 02 43 74 08 08

mairie-lombron@wanadoo.fr

**Site web** : www.mairie-lombron.fr

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi

De 09h à 12h et de 14h45 à 17h30

**Agence Postale Communale** 02.43.81.84.75

Lundi au samedi 09h à 12h

Vendredi 09h à 12h, 14h à 16h

**Bibliothèque** 02.43.54.80.58

Lundi 16h à 18h00

Mercredi 10h à 12h

15h à 18h00

Samedi 10h à 12h

**Ecole Pierre de Ronsard**

Tél 02.43.76.63.21

Email : ce.0720455d@ac-nantes.fr

**Multi Accueil « Les Quéniaux »**

Tél : 02 43 89 47 44

**SYVALORM - Déchèterie Lombron**

Lundi et Samedi de 9h à 12h

Mercredi et Vendredi de 14h à 18h

Syvalorm.fr Tél : 02 43 20 93 23

**Prochaines collectes des sacs jaunes :**

Mercredi 17 mai et Jeudi 1 juin

SPANC Mme CHEVALIER 06 69 11 24 66

VEOLIA 09.69.32.35.29

**Pharmacie MURATORI 02 43 76 62 75**

**Pharmacies de Garde** Départemental 24h/24 7 jours/7 : N° 0 825 12 03 04 + code postal 72450 et/ou 72160

**A retrouver sur notre site web dans la rubrique : Notre Commune - Santé**

**Maison de Santé Pluridisciplinaire**

2 rue des Justes Parmi les Nations

**Médecin généraliste avec RDV**

Docteur Laetitia Ravé **02 43 54 10 00**

**Médecins de garde : 116 117**

Numéro disponible le soir après 20h, le W-E à partir de 12h et les jours fériés.

**Dentiste** : Dr A. SZPIRGLAS **02 43 54 10 02**

**Infirmières** : K. BLOT - G.PAPPENS **07 88 23 84**

**27 sans rendez-vous du lundi au samedi de 8h à 8h45 (arriver 10 min avant la fermeture)**

**Masseur Kinésithérapeute**

Coralie POITRENAUD DUPAS **06 63 60 00 25**

**Pédicure - Podologue**

Lucile ANDORIN **02 43 54 10 06**

**Psychologue** : Ophélie VALLEE **06 72 45 04 41**

**Assistante sociale Connerré** : **02 43 89 50 29**

**Services d'Urgence**



**Où trouver un défibrillateur cardiaque**

Sur les murs de :

- ⇒ La grange « musée » place de l'église.
- ⇒ Des vestiaires du foot
- ⇒ De la maison de santé

**Centre Antipoison** Angers 02.41.48.21.21



## Permanences des Adjointes à la mairie 10h à 12h

Mai 2023

**Serge BERNES** Adjoint aux finances, affaires économiques et grands projets **06/05**

**Josette TREMIER** Adjointe à la communication, culture, événementiel **13/05**

**Pas de permanence le 20 mai en raison de la fermeture de la Mairie.**

## Fermeture de la Mairie et de la bibliothèque

Nous vous informons que la Mairie sera fermée le **vendredi 19 mai** et que la bibliothèque le **samedi 20 mai**. Nous vous remercions de votre compréhension.

## Ecole Pierre de Ronsard

*Inscription rentrée scolaire 2023 - 2024*

Votre enfant est né (e) en 2020, vous pouvez dès à présent l'inscrire pour sa rentrée en septembre 2023. Tout d'abord en mairie sur présentation du livret de famille, puis à l'école pour l'admission sur présentation du carnet de santé.

## Anciens combattants et AFN de Lombron

Vous êtes invités à participer à la journée commémorative le **lundi 08 mai 2023** à LOMBRON

Programme :

\* Rassemblement à **11 heures** au parking du cimetière.

\* Défilé au monument aux morts, Remise de gerbes,

\* Sonneries d'usage faites par André CRINIÈRE à la trompette, Marseillaise chantée par le public

\* Vin d'honneur offert par les AC AFN de Lombron à la salle des associations.



## Restaurant Scolaire



### Menus du 09 au 16 Mai

**Mardi 9** : Macédoine, carbonade flamande, cœur de blé, fromage, fruit

**Jeudi 11** : Carottes et ananas, œuf dur sauce tomate, boulgour, yaourt

**Vendredi 12** : Betteraves, poisson, courgettes à la crème, fromage, dessert lacté



**Lundi 15**: Salade Kabyle, couscous, palouza à l'orange

**Mardi 16**: Concombre, tarte au fromage, printanière de légumes, mousse au chocolat



## *Compte Rendu du Conseil Municipal du 13 avril 2023*

### **Etat annuel 2022 des indemnités de toutes natures versées aux élus**

Le conseil municipal prend acte de l'état annuel des indemnités perçues par les élus.

### **1- Compte de gestion 2022 du comptable public et compte administratif 2022**

Les écritures dressées dans le compte de gestion par le comptable public pour l'année 2022, sont conformes à celles de l'ordonnateur dans son compte administratif. Les comptes administratifs 2022 du budget principal et du budget assainissement sont approuvés à l'unanimité, l'affectation des résultats est la suivante :

#### Budget assainissement :

Résultat de fonctionnement 2022 : - 1 148.24 € reporté en dépenses de fonctionnement du budget 2023

Résultat d'investissement 2022 : 98 305.90 € reporté en recettes d'investissement du budget 2023

#### Budget principal :

Résultat de fonctionnement 2022 : 196 986.09 € affecté en recettes d'investissement du budget 2023

Résultat d'investissements 2022 : - 211 749.48 € reporté en dépenses d'investissement du budget 2023

### **2-Fiscalité locale – vote des taux 2023**

Sur proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal décide le maintien des taux pour l'année 2023.

### **3-Budgets 2023**

#### Budget principal 2023

Le budget général est voté en équilibre à 1 618 281 € pour la section de fonctionnement et 1 410 229 € pour la section d'investissement. Les principaux investissements retenus sont la finalisation des travaux de la salle polyvalente Simone Veil, l'acquisition d'un tracteur pour les services techniques, audit énergétique des bâtiments communaux et les études d'extension de la MSP.

#### Budget assainissement 2023

Le budget assainissement est voté en équilibre à 42 758 € pour la section de fonctionnement et 168 576 € pour la section d'investissement.

### **4-Subventions aux associations – Année 2023**

Associations Lombronnaises : 4 450 €

GDON Lombron : 100 € - Générations Mouvement Lombron : 500 € - Lombron rando : 50 € - Lombron Sports Loisirs : 3 300 € - Tennis de Table MJ Connérré Lombron : 350 € - Association des 2 Equi libres 150 €.

Autres participations 2 753.60 € : ADEN CRI 72 : 970 € - OCCE Coopérative scolaire : 1 000 € - Villes et Villages Fleuris : 175 € - Yad Vashem : 75 € - Polleniz : 220 € - Association du comice du Gesnois 193.360 € - Fondation du patrimoine 120 €.

### **5-Dotation du produit des amendes de Police année 2023**

Un dossier de subvention sera déposé auprès du Département de la Sarthe pour solliciter une aide pour les travaux d'amélioration de la sécurité rue de Torcé.

### **6-Application de la fongibilité des crédits**

Le conseil municipal autorise le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

## *Compte Rendu du Conseil Municipal du 25 avril 2023*

### **1- CCAS remplacement d'un membre démissionnaire**

Suite à la démission pour raison personnelle de Madame Angélique BRABANT conseillère municipale et membre du CCAS, Madame Catherine BARBIER est élue membre représentant la commune au conseil d'administration du CCAS.

### **2- Modification du tableau des indemnités des élus**

Le conseil municipal, fixe l'indemnité du Maire à 43 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, l'indemnité de chacun des 5 adjoints à 16,5% de l'indice brut terminal de la fonction publique et l'indemnité d'un conseiller ayant une délégation à 12% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

### **3- Salle polyvalente : avenant au marché de travaux**

Dans le cadre de l'exécution des travaux, des ajustements techniques sur le lot n°7 Menuiseries intérieures bois et sur le lot n°9 Plomberie-chauffage-ventilation sont nécessaires. Montant de l'avenant pour le lot n°7 793.98 € HT et pour le lot n°9 1 185.65 € HT.

### **4- Participation aux frais de scolarisation classe ulis commune de Bonnétable**

Le Conseil Municipal accepte la participation financière de la commune aux frais de fonctionnement de la classe ULIS de Bonnétable fréquentée par 3 élèves de Lombron d'un montant de 1 681.32 €, soit 560.44 € par élève.

### Information importante : taux d'imposition

Le budget communal a été voté à l'unanimité en date du 13 avril. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune. La hausse qui figurera sur votre prochaine feuille d'impôts locaux sera due au relèvement des taux de l'Etat de 7.1%. A noter que la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien a également pris la décision de ne pas augmenter ses taux.

### Atelier théâtre Familles Rurales

Les enfants de l'atelier théâtre sont heureux de vous convier à leur représentation annuelle qui aura lieu le **samedi 6 mai à partir de 20h à la salle communale de la Chapelle St Rémy**  
Entrée au chapeau. Venez nombreux !

### Courir à Lombron

Organise son 6eme trail « Sur les traces de Gargantua » **dimanche 4 juin**. Deux parcours, le 8km sans difficulté et le 16km avec les 3 buttes de Gargantua.

Départ des courses à 9h30 au stade M. Dumont. Une randonnée pédestre de 8km partira à 9h40. Inscriptions sur Klikégo ou sur papier.

Renseignements sur le site [couriralombron72.com](http://couriralombron72.com) ou au 0672146939

### Permanence des Conseillers Départementaux

Hélène LE CONTE & Anthony TRIFAUT tiendront une permanence à la mairie de Lombron le **jeudi 11 mai de 9h à 10h**.

Possibilité de prendre rendez-vous auprès de leur collaborateur Mathieu FERRAND au 02 43 54 73 63.

### Des conseillers numériques à votre service !

**Vendredi 9 juin à 15 h** : Quels sont les risques d'internet et comment s'en protéger ?

**Vendredi 16 juin de 14h à 16h**

Salle du Conseil Municipal, mairie de Lombron.

Informations : 02.43.74.08.08

### EFS : Etablissement Français du Sang Don du Sang

L'EFS organise une collecte de sang à la salle Polyvalente de Montfort-le-Gesnois le **jeudi 25 mai** de 15h à 19h.

Prise de RDV : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)



### Théâtre Epidaure

Organise un spectacle « Arrêts sur images » avec la Compagnie Jamais 203, le **samedi 06 mai à 22h00**, Place de l'Eglise à Volnay.

LOMBRON  
Eglise  
DIMANCHE 14 MAI 2023  
15H30  
CONCERT



Entrée libre

Renseignements : 02 43 54 20 40

ou Mairie de Lombron



## BIENTÔT 16 ANS !

# PENSEZ AU RECENSEMENT

**C'EST OBLIGATOIRE**



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

### Taille des haies, attention aux dates !

Les haies sont, durant le printemps et l'été, un formidable habitat de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces animales et plus particulièrement pour les oiseaux qui y nidifient. Il est vivement recommandé de ne pas tailler les haies entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 juillet.



### Mairie de Montfort-le-Gesnois : Passeport - CNI



Aucun rendez-vous ne sera donné par téléphone ou par mail. Si la plateforme vous indique «aucun créneau disponible » cela signifie que notre agenda est complet. Merci de votre compréhension.

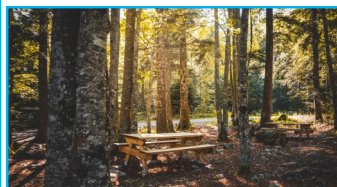
### Rappel impôts

Propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises vous avez jusqu'au 30 juin 2023 inclus pour déclarer l'occupation de vos logements sur l'espace « gérer mes biens immobiliers » sur le site :

**impots.gouv.fr**

En cas de question ou de difficulté vous pouvez contacter le 0 809 401 401

### Préfecture de la Sarthe : Météo des forêts pour prévenir les risques d'incendie



Dès le 1<sup>er</sup> juin, un bulletin quotidien sera publié par Météo France afin d'informer les Français sur les risques d'incendie. Face aux risques accrus d'incendies notamment en période estivale, la vigilance est de mise. Les conditions météorologiques : vent, chaleur, hygrométrie, sécheresse de la végétation ont une grande influence sur le développement et la propagation des incendies de forêt. Pour informer au mieux les personnes sur les risques d'incendie Météo France publiera tous les jours une « Météo des forêts » de juin à octobre, avec 4 niveaux de vigilance. Elle détaillera la situation département par département.

Objectif : informer les Français sur les zones à risques, pour qu'ils puissent adapter leur vigilance.

Adresse du lien : <https://meteofrance.com>

### Vacances : opération tranquillité

#### Ministère de l'intérieur

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage....).

N'hésitez pas à prendre contact avec la gendarmerie de Connerré ou de Saint-Mars-la-Brière pour obtenir plus d'informations.

Vous pouvez vous inscrire en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>



**CLAIRE**  
protège sa famille  
et sa maison  
des feux de forêt.  
Elle débroussaillera  
autour de chez elle.

Débroussailler chaque année, c'est obligatoire  
et c'est investir pour votre sécurité.

FRANCE NATION VERTE  
Agir - Mobiliser - Accélérer

AYONS LES BONS RÉFLEXES  
feux-foret.gouv.fr

### NON au harcèlement scolaire

« Ne laissez rien passer. » Pour agir contre le harcèlement, 2 numéros de téléphone gratuits sont à la disposition des victimes et des témoins :

**Le 3020**

**Le 3018 pour signaler une situation de cyber harcèlement.**

